

La libre expression des Saint-Cyriens bâillonnée par la majorité municipale

Cette année 2004 voit l'arrivée de nouveaux panneaux destinés aux affichages municipaux et associatifs. Sous prétexte de renouvellement, l'occasion est trop belle de museler les démocrates : Qu'on en juge :

- Alors que ceux dédiés aux associations étaient historiquement dans la ville au nombre de 17, **11 ont aujourd'hui disparu**, les survivants devant faire l'objet de recherches approfondies pour les trouver.
- Ces panneaux sont désormais vitrés et fermés à clé.
- Leur emplacement a été judicieusement étudié : **plus aucun** affichage associatif **sur les axes qui traversent la ville.**

Cet état de fait représentant un recul de la capacité à s'exprimer, ainsi qu'une entrave à la libre expression, ACS a envoyé un courrier au maire et conjointement une lettre au préfet pour dénoncer cette **violation de la loi sur la liberté d'expression** .

Pas de réponse de la municipalité : force est de constater que tout est fait maintenant dans notre commune pour qu'on n'entende plus qu'une seule voix, celle du maire "la voix de son maître" !

Nous saluons donc ici le courage des municipalités précédentes qui n'avaient jamais eu recours à de tels procédés

MENSONGE ET INJUSTICE !

La surprise a été de taille d'apprendre par l'intermédiaire de la tribune de la majorité municipale publiée dans le dernier numéro de St-Cyr magazine que: *"Par ailleurs, cette gestion se traduit par une absence de l'augmentation des taux communaux des impôts locaux de la Ville ce depuis deux années. En 2004 cette politique se poursuivra...."*

Peut-être avons-nous fait un cauchemar mais tout le monde se souvient qu'en bafouant ses promesses électorales la majorité municipale a augmenté les impôts de 5% en 2002.

Par delà cette tromperie, les Saint-Cyriens subissent, depuis 3 années consécutives, de fortes augmentations des tarifs municipaux. En procédant ainsi, M.Lavaud accroît d'une façon plus injuste encore la pression financière sur les familles, déjà durement touchées par ailleurs.

Lorsque l'on passe sous silence les méfaits de sa propre politique Il est plus facile, après, d'accuser la région, le département et la communauté de communes d'augmenter les impôts en 2004 !

Saint-Cyr "l'audacieuse" oui ! Mais surtout en terme de tarifs.

- Bulletin d'Adhésion -

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse :

e-mail :

J'adhère à ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE et verse **10 €** à titre de cotisation annuelle

Je verse à ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE _____ € à titre de soutien.

A adresser avec votre règlement à : ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE

16 villa de l'Epi d'Or

78210 ST CYR L'ECOLE



Des cours de récréation en guise de centre aéré

Des raisons de sécurité avaient été invoquées pour fermer le centre aéré. Les travaux d'électricité terminés les Saint-Cyriens avaient espéré que les enfants retrouveraient l'usage de ce lieu qui leur est dédié Le mercredi est une journée de coupure privilégiée pour l'épanouissement de l'enfant.

Malheureusement, avec la fermeture du centre aéré de la Maison de l'enfance Salvador Allendé, les enfants, dont les parents travaillent, y ont beaucoup perdu. Les aménagements dans les écoles ne pourront jamais remplir cette fonction, et cela quel que soit le dévouement des équipes d'animation. Une école n'est pas un centre de loisirs qui peut offrir un cadre dépaysant par rapport au quotidien de l'enfant (envisage-t-on de passer ses week-end et vacances au bureau, même dans un cadre paysager ?!) De plus, pour aggraver la situation il y a eu une forte réduction sur les sorties.

Les enfants comme les parents le ressentent bien, d'où une baisse importante de la fréquentation : il y a les enfants dont les parents peuvent leur offrir une alternative de qualité et **ceux qui restent seuls chez eux**. C'est grave pour deux raisons :

- le centre de loisirs est un lieu de cohésion sociale essentielle où les enfants de tous les quartiers de la ville se rencontrent. Dégrader cette action est lourd de conséquences pour l'avenir. Et toutes les polices municipales n'y pourront rien.
- une fois de plus, les plus démunis sont les plus pénalisés.

Ce qu'il faut :

Dans l'urgence et maintenant que les travaux d'électricité sont finis, redonner la Maison de l'enfance aux enfants. Pour cela il faut reprendre le local de la police municipale et abandonner le projet de salle des fêtes dans ces lieux. Cela permettra aussi à l'amicale laïque de conserver des salles d'activité menacées de suppression.

A plus long terme, étudier l'intérêt de créer un nouveau centre aéré dans la ZAC de la base aérienne, à proximité du bois cédé à la commune il y a 4 ans et actuellement à l'abandon.

La piscine neuve : un leurre ?

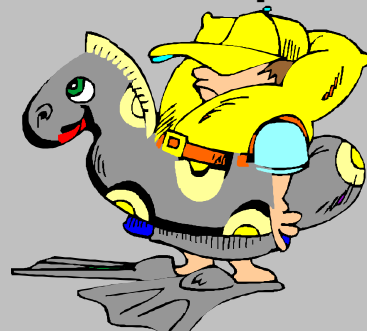
Lors du conseil municipal du 30 septembre 2003, la majorité municipale a voté une demande de subvention auprès de la région et du département pour la construction de la nouvelle piscine. Suite à ce vote nous avons demandé les documents liés à cette subvention. N'obtenant aucune réponse nous avons saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). La réponse transmise par celle-ci est édifiante :

"Le maire de Saint-Cyr-l'Ecole a informé la commission que le conseil municipal n'avait pas délibéré sur la décision de réaliser la piscine, ni sur le projet devant être retenu..."

Autrement dit : Aujourd'hui, le soi-disant projet d'une piscine neuve à zéro euro reste un projet virtuel. Aucune décision n'a été prise, aucun plan de financement réel et sérieux n'existe. La demande de subvention n'était étayée d'aucun dossier !

Dans Saint-Cyr-Magazine du mois de juin 2003, Monsieur le Maire a sorti de son chapeau une piscine neuve à zéro euro pour les Saint-Cyriens. Et dans "Le Parisien" du 17 juin 2003 il annonçait un coût de construction de 4 millions d'euros . Or, selon les estimations du marché, une telle piscine coûterait au moins le double.

**Assez d'obstination !
Le seul projet réel et sérieux
au moindre coût pour les
Saint-Cyriens :
la rénovation
de l'ancienne piscine !**



Pour des informations libres et indépendantes sur SAINT-CYR-L'ECOLE, consulter notre site :

<http://acs-stcyр.іfrance.com> - Adresse email : acs-stcyр@іfrance.com